



Date de convocation : 22 novembre 2016

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 12

Absents : 10

Votants : 13 (12 + 1 pouvoir)

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

DELIBERATION N° 2016-69(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille seize et le 13 décembre le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présent(e)s :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE (ayant reçu pouvoir de monsieur LARTIGUE), Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Brigitte REYNAUD, Messieurs Khaled BENFERHAT, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Daniel JUGY (suppléant de monsieur LOGIER), André LAURENS, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames Clotilde BERKI, Patricia GRANET, Nathalie PONCE-GASSIER, Messieurs Roland AUBERT, Patrick BOUVET, Robert GAY, Jacques LARTIGUE (ayant donné pouvoir à madame BALASSE), Christian LOGIER (suppléé par monsieur JUGY), Patrick MARTELLINI, Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : A.P./C.P. relative à la réhabilitation du centre d'incendie et de secours de Barcelonnette

Le Président FIAERT expose :

Dans le cadre du budget primitif 2017, il est proposé de lancer, sur quatre exercices budgétaires, l'opération de réhabilitation de la caserne de Barcelonnette au sein du quartier Craplet.

Le montant de l'opération est arrêté à **1 769 253 € TTC**.

Vous trouverez en annexe le tableau correspondant aux crédits de paiement des exercices 2017-2018-2019 et 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du conseil d'administration

Claude FIAERT

SITUATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Intitulé de l'A.P. Réhabilitation caserne Barcelonnette	Montant TTC des A.P. - Capacité d'engagement		Montants TTC des C.P.			
	Pour mémoire AP 1 769 253 €	Total AP cumulée proposée au vote 1 769 253 €	Millésime 2017	C.P.		
			2017	2018	2019	2020
			200 000,00 €	607 800,00 €	428 300,00 €	533 153,00 €
						total TTC 1 769 253,00 €